

Vous trouverez ci-dessous des éléments sur l'histoire du village qui ont été rédigés par **Jean-Roger Monbeig**, conseiller municipal, professeur honoraire, agrégé de Lettres classiques et d'occitan.

Nous tenons à le remercier pour cette contribution.

HISTOIRE DE CASTETNER ET DU VIC DU LARBAIGT

Castetner est aujourd'hui un petit village de 159 habitants, situé sur une éminence qui culmine à 216 mètres, au-dessus des vallées du Gave de Pau et du Laà.

CASTETNER ET LE VIC DU LARBAIGT

Castetner s'étendait jadis bien au-delà de ses limites actuelles puisque la juridiction de ses jurats s'appliquait aussi aux habitants du quartier des Brossers de SAINTE-SUZANNE aux Agoès, aux habitants de Guichebarou d'OZENX, de Larrossière de LANNEPLAÀ ainsi qu'aux habitants de La Lande de MAGRET. Cette juridiction était un vestige du vieux VIC du LARBAIGT: « la vallée du LAR », nom donné à la rivière qui la traverse et à l'une des communautés du pays, distincte précédemment de LARBAIGT.

Le vic de Larbaigt apparaît pour la première fois dans un acte du cartulaire de l'abbaye de Sorde datant du Xème siècle: le duc de Gascogne, GUILLAUME-SANCHE et sa femme, URRACA font don à l'abbaye de Sorde, de l'église SAINTE-SUZANNE de LARBAIGT avec toute la terre qui l'entourne ainsi que du tiers de l'église SAINT-ÉTIENNE de LAR. Le vic de LARBAIGT dont le centre était Castetner devait à l'époque comprendre Sainte-Suzanne.

Il est à noter qu'une partie des habitants de Castetner resteront tributaires de l'abbaye de Sorde, comme l'étaient aussi Biron et Brassalay qui avaient été donnés par BERNARD DE GRAMONT à l'abbaye SAINT-JEAN de SORDE.

CASTETNER ANTIQUE

Le nom de Castetner vient du camp romain qui domine le village et les deux vallées du Gave de Pau et du Laà. Ce camp occupait une position stratégique très importante.

Il a été décrit d'une très belle manière par le grand archiviste des Basses-Pyrénées, Paul Raymond, qui vint à Castetner et donna dans ses carnets conservés aux Archives Départementales une description du CASTERA de CASTETNER, autrement appelé CASTETH :

“Au nord, ce camp offre des épaulements encore bien conservés et le sentier est probablement placé sous l'ancien fossé. A l'ouest, la tranchée se dessine nettement avec la double enceinte. La porte décumane (?) apparaît encore. Mais au sud la hauteur est splendide et l'assaut devenait impraticable. La pente s'adoucit à l'est et est à peine élevée au-dessus du sol. Au milieu point de vestige, nulle trace. Ces restes sont cependant splendides et la vue n'est égalée que par celle de Saint-Boès.”

Allez consulter à la Mairie le vieux plan du village et vous verrez que les propos de Paul Raymond sont tout à fait justifiés puisque vous y reconnaîtrez la forme du camp et même le tracé de sa voie principale.

Le nom de Castetner vient du latin CASTELLUM NIGRUM : pas le “château noir” comme on le dit parfois, mais le “camp noir” ou plutôt le “fortin noir”.

Il vous suffira de contempler cette éminence au coucher du soleil pour comprendre. Elle vous apparaîtra entièrement noire...alors que vous verrez de l'autre côté du gave le coteau de

CASTETARBE (CASTETH ALBE : "le camp blanc") encore inondé de soleil.

Le vic de Larbaigt se trouvait placé à la frontière entre le pays des Tarbelles et celui des Benearni et cela justifie peut-être son nom.

LARBAIGT vient du latin LARIS VALLIS : "la vallée du sanctuaire".

Les dieux lares, en plus d'être les dieux du foyer étaient aussi des divinités agricoles que l'on honorait dans des petits sanctuaires situés sur les limites.

Les habitants des quartiers formaient entre eux une association avec une caisse commune.

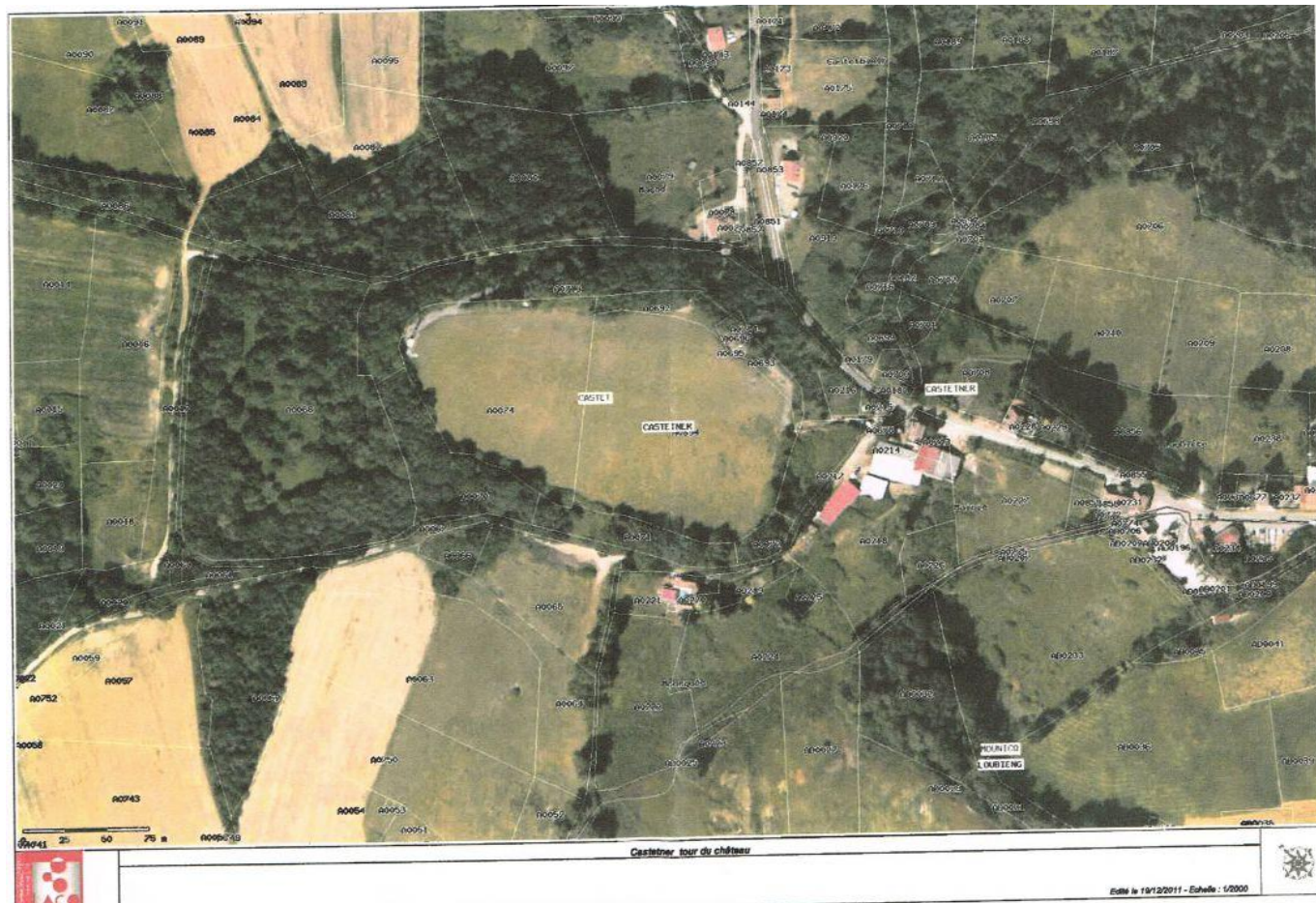


Photo aérienne du « casteth » avec les limites des parcelles cadastrales

LA PIERRE ÉCRITE ET LE JEU DU CABILHOU

Dans ses carnets, Paul Raymond poursuit :

« Il y a quelque temps un paysan racontait qu'à l'entrée du camp se trouvait une PEYRE ESCRIBUDE que le régent (MOUSSU REYEN) ne savait pas déchiffrer. « NE SABÉ PAS S'ÈRE GREC OU LATIN » (« IL NE SAVAIT PAS SI C'ÉTAIT DU GREC OU DU LATIN »). Les enfants s'en servaient « TA HA AU CABILHOU » (« POUR JOUER AU CABILHOUN ») (sorte de jeu de quilles) ».

(témoignage recueilli par Paul Raymond auprès de M.Pourtau, secrétaire de mairie à Orthez)

La précision du témoignage ne laisse aucun doute sur l'existence de cette « peyre escribude » qui a malheureusement disparu aujourd'hui.

Le cabillhou était un jeu traditionnel béarnais dont les enfants de Castetner raffolaient comme nous l'indique le témoignage et auquel les adultes se livraient avec passion à la sortie de la messe dominicale, curé compris.

Il se pratiquait à l'aide de grosses pièces de deux sous en bronze, les galabins ou patracous. Le cabillhou n'était autre que la cheville sur laquelle on plaçait les sous par trois.

On devait les faire tomber avec un autre gros sou que l'on projetait.

Si un des sous placé sur le « cabilhoun » tombait sur le sou qui avait été lancé, il était gagné par le lanceur. Ceci laisse supposer que la « peyre escribude » était une énorme pierre plate !

LE DÉVELOPPEMENT DE CASTETNER AU MOYEN AGE

Castetner va se développer autour de son castera et la première implantation du village sera sur un tertre aménagé de façon assez géométrique, au lieu dit « casteth-ner-bielh », dénomination existant déjà au XIVème siècle, ce qui montre l'ancienneté du village.

Au XIVème siècle existait aussi un seigneur du « castera de Castetner » qui était également seigneur de TETIGNAX de Maslacq. La prébende du « castera de Castetner » devait ensuite passer par mariage aux seigneurs de MARIMBORDES puis aux seigneurs de PINSUN.

Ensuite Castetner va poursuivre son développement de l'autre côté du « castera » en « castelnau-village-rue » et toutes les habitations vont s'organiser autour d'une seule rue à partir de la place du village et du « coeyrefourcq » qu'elle comportait entre les diverses voies qui venaient de toutes les communautés du Larbaigt.

Il faut noter, en outre, que Castetner possède, à côté du « castera » une motte de dimensions assez imposantes.

SUR LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES

Castetner se trouvait sur les chemins de Saint-Jacques comme le montre l'un de ses lieux-dits: « lou hourquet sen frances » (« le carrefour saint français »). On y trouvait d'ailleurs jadis une croix et une maison « de la croutz » (maison de la croix).

« LO CAPDULH DEU LARBAIGT » (LE CHEF-LIEU DU LARBAIGT)

Le Larbaigt était aussi, en plus de la dénomination du vic, le nom d'un « parsan », division financière, militaire et judiciaire de l'ancien Béarn.

« La communauté de CASTETNER est le chef-lieu de LARBAIG, composé des paroisses de LENDRESSE, MASLACQ, SARPOURENX, BIRON, DÉPART, SAINTE-SUZANNE, LANNEPLAÀ, LES SEPT BORDES DE L'HÔPITAL, MONTESTRUCQ, OZENX, LES AGOÉS, LAÀ ET

MONDRANS, LOUBIENG, SAUVELADE, VIELLESÉGURE ET LAGOR, dans lesquelles paroisses il y a des jurats gentils, qui sont les sieurs:

- D'ABADIE de MASLACQ
 - DE BRASSELAY
 - DE SAINTE-MARIE, DE CLAVERIE, DE HOU, DE LASSALE de LOUBIENG
 - DE BETBEDER et DE BONNECAZE de SAINTE-SUZANNE
 - DE CASTETNAU, DE LAÀ, DE PINSUN, DE TÉTIGNAX de MASLACQ
 - Le seigneur et l'abbé de LENDRESSE
 - DE MOULIA et DE MALARDENX de SARPOURENX
 - le seigneur de LAÀ
 - DE PINSUN et DE BIBARON de LAÀ
 - le seigneur de DÉPART
 - le seigneur de BAURE
 - l'abbé de LANNEPLAÀ
 - le seigneur d'OZENX
 - le seigneur de MONDRANS
 - le sieur de SAUBEJUNTE de MONTESTRUCQ »
- (Déclaration des droits et privilèges des habitants de Castetner de 1732)

LES ASSEMBLÉES DU PARSAN DU LARBAIGT

« Lorsqu'il est nécessaire de faire des assemblées des dits jurats gentils ou des jurats roturiers des autres paroisses dépendantes du chef-lieu de LARBAIGT, les dites assemblées ne peuvent être convoquées que par le beguer du parsan qui, pour cet effet, reçoit l'ordre des jurats de Castetner. »

Les assemblées du parsan du Larbaigt eurent lieu au temple de Castetner pendant l'ère protestante et sans doute aussi au « parquet judiciaire » ou à l'église. On a conservé le compte-rendu d'assemblées tenues au temple portant notamment sur l'étalonnage des mesures. Les droits des jurats de Castetner étaient très importants. Ils étaient d'ailleurs les seuls représentants de leur communauté puisque Castetner, à part le prébendier du « castèth » ou « castera » n'avait pas de seigneur. Louis XIV devait ensuite leur en imposer un qui fut d'abord Monsieur de Saint-Macary puis le baron d'Abbadie d'Arboucave. Auparavant la communauté dépendait directement du « seigneur souverain de Béarn ». Les jurats de Castetner siégeaient notamment au parlement de Navarre dans les rangs du Tiers État.

LA COUR DE LARBAIGT

On a conservé aussi des jugements de la cour de Larbaigt qui se réunissait le lundi de chaque semaine au parquet judiciaire près du cimetière de l'ancienne église de Castetner.

CASTETNER ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

Au moment des guerres de religion, Castetner devint un village protestant et posséda un temple (sans doute son ancienne église). Ensuite ce temple fut détruit au moment de la révocation de l'édit de Nantes et Castetner se retrouva sans aucun sanctuaire. Deux cents chênes seront coupés dans les bois communaux pour « rebâtir l'église » et celle que l'on peut contempler actuellement date de 1781. L'ancien presbytère existe, lui encore aujourd'hui. A côté de l'église actuelle, se trouve encore l'ancienne école.

LE VIN DE CASTETNER

Castetner était très réputé autrefois pour sa vigne et pour son vin qui se vendait « au cantou ». D'ailleurs les prix des vins vendus sur la commune faisaient référence. Ils étaient détaillés par les cabaretiers qui accueillaient les gens venus des autres communautés au chef-lieu pour affaires ou

pour leurs procès ou devant le notaire du Larbaigt. La vigne la plus réputée était celle de « Per d'Aunous ». Aujourd'hui, les vignes qui faisaient la richesse du village, ont pour la plupart disparu.

« LAS ESCOBAS DE BRANA »

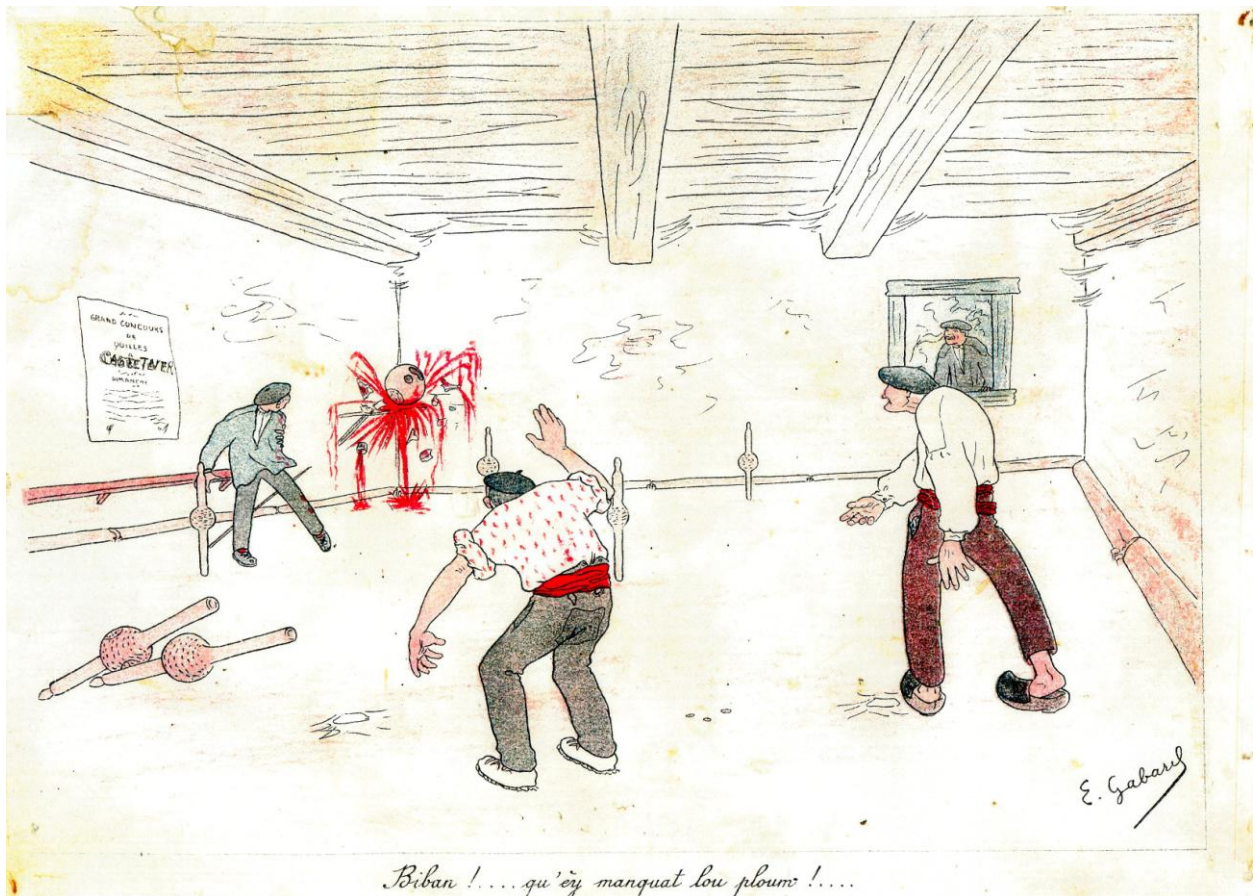
Castetner était aussi réputé pour ses balais fabriqués avec la bruyère qui y abonde. Ceci avait valu leur sobriquet aux habitants de Castetner: « los de la brana ».

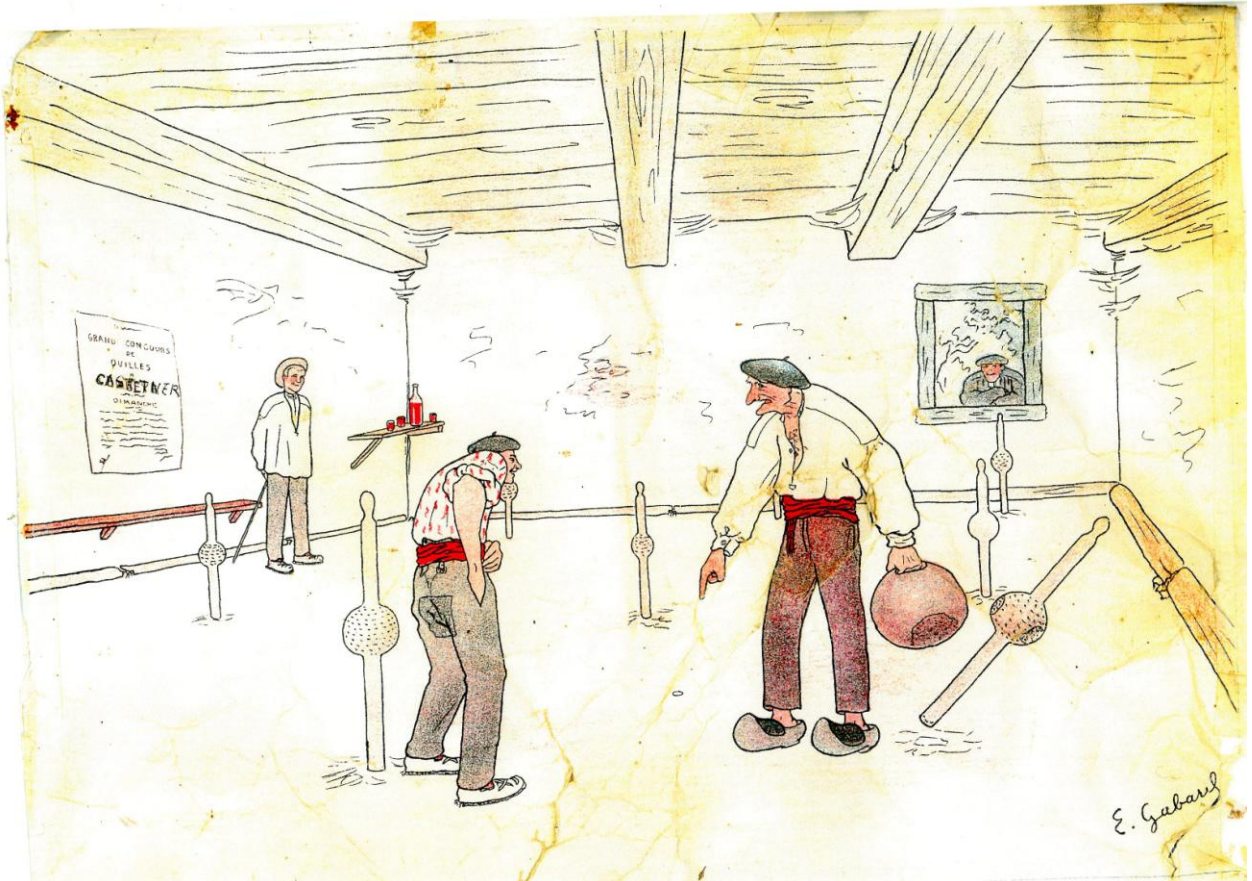
LE NOBLE JEU DE QUILLES DE NEUF:

Comme beaucoup de Béarnais, les habitants de Castetner étaient passionnés par le jeu de quilles de neuf. Aujourd'hui, on peut encore voir les amateurs pratiquer leur art dans le quiller entièrement neuf qui a été construit en 1997 par la municipalité.

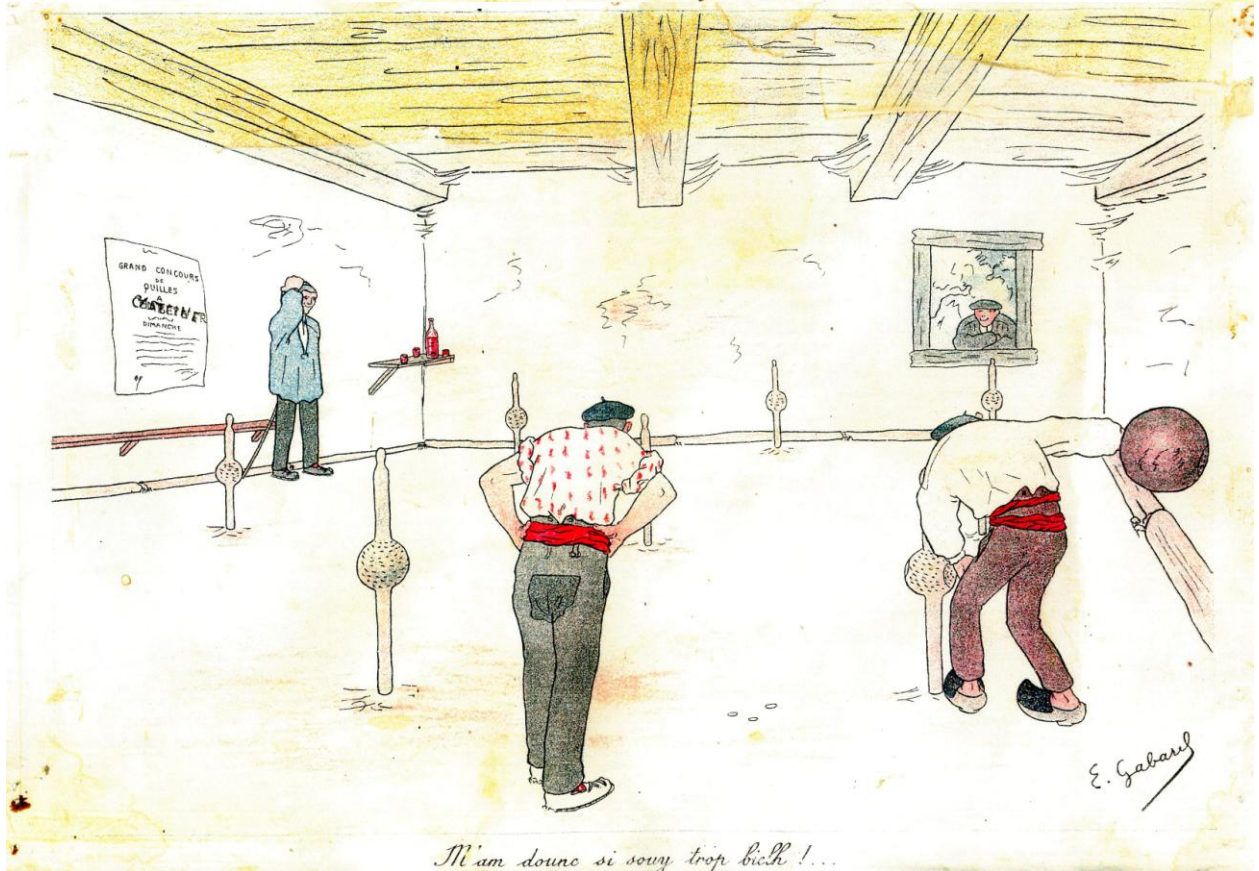
Pour l'anecdote, les quilles et le « plomb » ont été offerts par le sénateur des Pyrénées Atlantiques maire de Pau, André Labarrère sur le crédit de sa réserve parlementaire.

Pour illustrer le jeu de quilles de neuf, voici des reproductions de dessins originaux de Ernest Gabard :





Ous sos tau saute-cor !..... Ces junes gens , boyez - vous ??



M'am donc si souy trop bielh !...